



LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

**A l'attention des Président(e)s
d'Association de la Ligue Régionale
Grand Est de Basketball**

Tomblaine le 20 avril 2021

**Objets : Acte de candidature au Comité Directeur
Procuration - Assemblée Générale
Mandat de représentation - Assemblée Générale
Acte de candidature Délégué Fédéral**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Malgré une saison tronquée et une situation sanitaire instable, la Ligue Régionale Grand Est de Basketball doit procéder à l'élection d'un membre au sein de son Comité Directeur lors de son Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 26 juin 2021 (sous réserves des conditions sanitaires et autorisation des autorités).

1. Acte de candidature au Comité Directeur

Les personnes souhaitant postuler comme membre du Comité Directeur de la Ligue doivent transmettre leur candidature par lettre recommandée avec avis de réception **avant le 26 mai 2021** (cachet de La Poste faisant foi) sur la fiche ci-jointe «2021-03-30 GES Acte de candidature AG 2021 », au siège de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball :

Ligue Régionale Grand Est de Basketball
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Si la période sanitaire actuelle n'est pas propice à effectuer un déplacement auprès des services postaux, nous attirons votre attention sur le fait que les candidats peuvent adresser leur candidature par un envoi recommandé en ligne (réception par courrier classique ou dématérialisée par courriel). A ce titre, vous trouverez ci-après un lien internet permettant ce service auprès des services de LA POSTE : <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne>

il est demandé aux candidats de doubler leur acte de candidature avec le justificatif du recommandé avec avis de réception par courriel à la Ligue Régionale : secretariat@grandestbasketball.org.

Pour Rappel : Les candidats au Comité Directeur doivent être âgés de 16 ans au moins, jouissant de leurs droits civiques et licenciés depuis au moins six mois à la date de l'élection au sein d'un des départements de la Région Grand Est.

Pour être recevable, la candidature doit mentionner l'ensemble des éléments demandés dans la fiche « 2021-03-30 GES Acte de candidature AG 2021 ».

La Commission Electorale procèdera à la vérification de la recevabilité des candidatures.

2. Procuration - Assemblée Générale

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale se déroulera conformément aux dispositions prévues dans les statuts de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

En conséquence, comme indiqué à l'article 7-2.4 de ces statuts, le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- la procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,
- un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,
- la procuration doit être déposée ou parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale à l'adresse suivante :

Ligue Régionale Grand Est de Basketball, Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin - 54 510 TOMBLAINE, ou par mail : secretariat@grandestbasketball.org

3. Mandat de représentation - Assemblée Générale

Les groupements sportifs disputant les championnats seniors ou jeunes : nationaux, régionaux ou départementaux qualificatifs aux championnats régionaux, peuvent donner un mandat de représentation à une personne licencié(e) de 16 ans et plus, ou majeur jouissant de ses droits civiques de **leur association**.

4. Acte de candidature Délégué Fédéral

Les personnes souhaitant postuler comme Délégué Fédéral de la Ligue doivent transmettre leur candidature sur papier libre par lettre recommandée avec avis de réception avant le 26 mai 2021 (cachet de La Poste faisant foi).

Toute absence d'un club à l'Assemblée Générale entraînera une participation aux frais d'organisation de 150,00 €.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

René KIRSCH

Président

Ligue Grand Est de Basketball



Siège : Ligue Régionale Grand Est de Basketball

Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 95 02 – ✉ secretariat@grandestbasketball.org – N° SIRET : 326 534 344 00030

CCM STRASBOURG OUEST – IBAN FR76 1027 8010 0700 0208 3450 191 – BIC CMCIFR2A